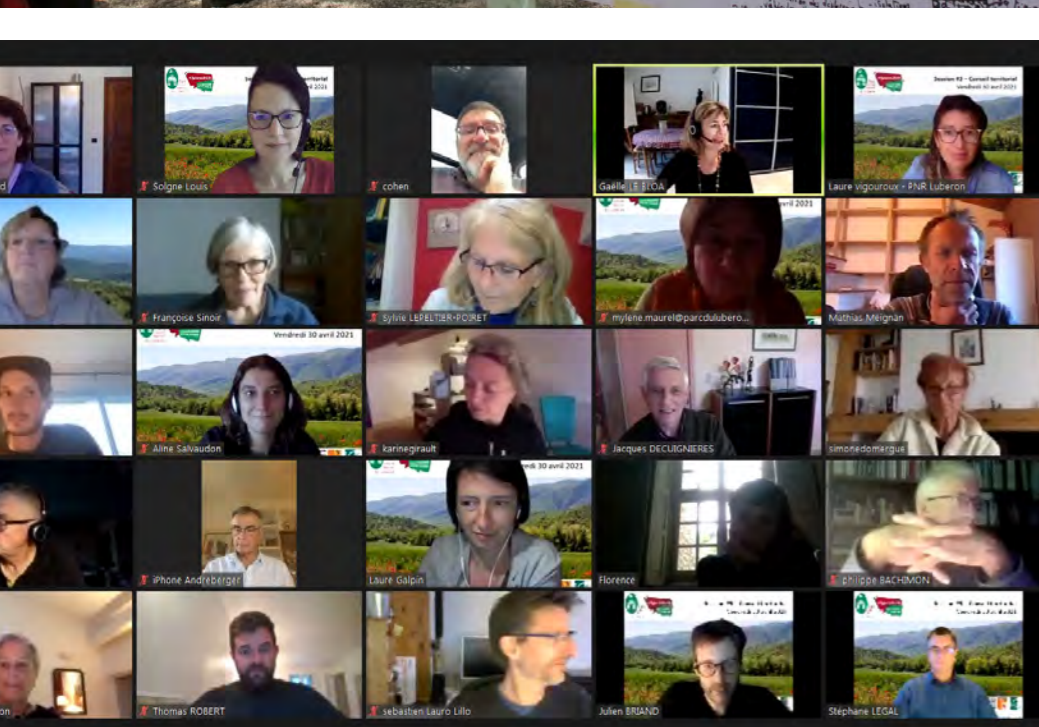




Le Conseil territorial

#Luberon2040



CONGRÈS DES PARCS 2022

Le Parc naturel régional du Luberon révisé sa Charte pour 2025-2040. Dans ce cadre, un nouvel espace de dialogue a été expérimenté afin d'impliquer les citoyens : le Conseil territorial.

Dès le lancement de la révision de la Charte, un groupe de préfiguration a été mobilisé en vue de formaliser la volonté d'associer les citoyens aux réflexions sur le devenir du territoire. Trois missions ont ainsi été définies pour le Conseil territorial : produire des propositions, émettre des avis sur le projet de Charte, être une interface entre le territoire et le Parc.

50 personnes ont été sélectionnées sur candidature, privilégiant la diversité des profils et le désir de s'impliquer.

50 personnes ont été sélectionnées sur candidature, privilégiant la diversité des profils et le désir de s'impliquer.

Plusieurs phases ont permis de construire des propositions :

- mettre en dynamique et partager une culture commune, par des apéros en visio-conférence ;
- comprendre le territoire et ses enjeux, à travers des webinaires de prospective ;
- élaborer des propositions, lors de sessions de travail co-organisées avec une facilitatrice en intelligence collective ;
- interagir avec les élus à l'occasion d'un Forum et d'ateliers de rédaction ;
- émettre un avis sur l'avant-projet de charte, par des échanges et une session de travail.

Les enseignements de l'expérimentation

- Une instance innovante : l'animation en intelligence collective est une clé de réussite indéniable, qui a permis d'aboutir à des propositions construites et ouvrant de nouvelles approches.
- Une culture commune de la démocratie participative à développer : perception partagée des apports des démarches participatives, formalisation dans le cadre des statuts d'un PNR, afin de bien définir et respecter le rôle de chacun.
- La question de la représentativité : distinction entre citoyen individuel et représentant d'association/collectif, place des entreprises, des artisans, des jeunes, des non-résidents...
- Des moyens d'animation : la démarche repose sur la mise en réseau, les relations de confiance, la disponibilité, mais aussi des compétences et des outils d'animation spécifiques.

Des perspectives en cours de construction

Cette expérimentation a permis de formaliser au sein de la future Charte les enjeux et la volonté d'une gouvernance plus partagée (2 mesures). Un groupe de réflexion (conseil territorial, élus, conseil scientifique) définira les conditions d'une relation de confiance entre acteurs et élus et la formalisation de cette future instance participative : vers un laboratoire d'idées et d'initiatives ?

Contact

Parc naturel régional du Luberon
60 place Jean-Jaurès, 84400 Apt
contact@parcduluberon.fr
Tél. : 04 90 04 42 00

www.parcduluberon.fr/luberon2040

